



## ASSOCIATION AMICALE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES RETRAITÉS DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

### ÉDITO



#### CHÈRES CONSEURS, CHERS CONFRÈRES,

J'espère que vous avez bien profité des jours ensoleillés et des nombreux ponts pour vous réunir en famille et avec vos amis.

Pour retrouver nos rencontres conviviales au cours du premier semestre 2024, nous vous avons proposé des activités en présentiel et en visioconférence, auxquelles j'espère vous avez pu assister ; toutes ces activités sont listées dans ce journal.

Vous y trouverez également :

- un **compte rendu de la conférence sur la loi de finances, animée par Jean Pierre COSSIN, que nous connaissons tous dans la profession pour ses qualités de pédagogue et sa compétence.** Nous avons pu l'accueillir dans l'**auditorium du Conseil National des Experts-Comptables**, ce qui nous a permis de réaliser comme l'année dernière une visioconférence avec des confrères retraités adhérents, plus de 180, des associations ECR de toute la France.
- un **compte rendu de la visioconférence du 25 avril sur la sécurité informatique des particuliers**, animée par Nathalie MALICET, notre conseur bordelaise, membre du bureau de la CNCC, présidente de la commission Prospective et Innovation et surtout spécialiste de la **cyber-sécurité**. Cette conférence a été organisée par Jean Paul MOINARD président d'ECR POITOU CHARENTES VENDEE pour tous les confrères retraités adhérents.

Nos **Assemblées générales à majorité particulière et ordinaire du 21 mars dernier** se sont tenues dans les salons de l'Hôtel POULPRY. Lors de l'assemblée générale à majorité particulière les administrateurs présents et représentés ont voté à l'unanimité l'augmentation du nombre des administrateurs maximum qui a été porté à 16 et la réduction du quorum pour les assemblées générales à majorité particulière a été abaissé à 10 % des membres présents et représentés.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, le vice-président de l'Ordre des experts-comptables de Paris IDF, **Jean Marie THUMERELLE** et le Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du

Centre, **Philippe VINCENT** qui nous ont fait part des évolutions de nos professions.

Pour la rentrée de septembre, nous vous avons déjà proposé deux voyages : **un weekend d'exception en Vendée « le Puy du Fou » et une croisière de la Bourgogne à la Camargue**. Mais surveillez bien **vos mails et notre SITE**, vos administrateurs vous proposeront bien sûr d'autres activités.

N'oubliez pas de regarder nos offres de services en fin de journal ; elles devraient vous intéresser.

Je vous rappelle que pour rester en contact avec votre association, pour payer votre cotisation et vos inscriptions à nos activités il existe un moyen rapide et économique : le paiement par carte bancaire sur notre site « **ECRparis.fr** ». Nouveau site ouvert depuis septembre 2023, grâce au travail de vos administrateurs et surtout d'**Alain ROLLAND** qui ont pris en charge la mise en place de notre nouveau site ce dont je les en remercie.

N'oubliez pas que tout article qui vous semble intéressant pour nos adhérents est le bienvenu. Plus vous serez nombreux à nous en envoyer plus notre revue sera riche. Envoyez-les directement à **Roger LAURENT**, notre rédacteur en chef, qui les transmettra à notre comité de relecture pour validation.

Depuis notre conseil d'administration de juin 2022, **Jean Pierre MONNOT** a accepté de prendre en charge le « **coaching mémoire** ». Nous avons de nombreuses demandes de la part des mémorialistes et un nombre insuffisant de coachs donc il recherche des confrères pour l'aider. Cette mission est décrite en dernière page de notre LIEN ; n'hésitez pas à le contacter au 06 07 04 55 01 ou [jepimon@gmail.com](mailto:jepimon@gmail.com), il vous donnera toutes informations utiles.

**Vous aimez notre profession, alors n'hésitez plus : accombez des mémorialistes pour leur permettre de réussir.**

Dans l'espoir de vous retrouver bientôt à toutes nos réunions, gardez-vous, ainsi que vos proches en bonne santé.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Bien amicalement,

MICHÈLE RAHIER  
TÉL : 06 07 51 93 11

### SOMMAIRE

- 01 **L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE**
- 02 **HOMMAGES**
  - HOMMAGE À GEORGES LAXENAIRE
- 03 **CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**
  - LA REVALORISATION DES PENSIONS
- 04 **DOSSIER**
  - DANS UN MONDE DEVENU DANGEREUX, L'IMPÉRATIF DE SOUVERAINETÉ LA PLUS LARGE S'IMPOSE.
    - L'OBJECTIF DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EST-IL ATTEIGNABLE DANS NOTRE PAYS ?
    - ET L'OBJECTIF DE SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE ?
- 10 **LE FORUM DES ADHÉRENTS**
  - JOURNAL DE MA PROSTATE
  - L'HYMNE À LA RETRAITE
- 13 **CONFÉRENCES**
  - LOI DE FINANCES POUR 2024.  
14 FÉVRIER 2024
  - SÉCURITÉ INFORMATIQUE DES PARTICULIERS. VISIOCONFÉRENCE  
25 AVRIL 2024
- 17 **LE COIN BIBLIOTHÈQUE**
  - JEAN-FRANÇOIS BRAUNSTEIN. *LA RELIGION WOKE*
  - JAMES HOLIN. *UN ZÉRO AVANT LA VIRGULE*
  - LAURE MURAT. *PROUST, ROMAN FAMILIAL*
- 21 **LE COIN DES GOURMETS**
  - LES SUGGESTIONS GOURMANDES DE FRANCE RAPETTI.
- 22 **POUR SOURIRE... OU RÉFLÉCHIR**
  - ORIGINE DE QUELQUES EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE
  - LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA
- 25 **LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION**
  - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 21 MARS 2024
  - APPEL DU RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES
- 28 **AGENDA 2024**

RÉDACTEUR :  
[ROGERLAURENT.HC@WANADOO.FR](mailto:ROGERLAURENT.HC@WANADOO.FR)



# HOMMAGE

---

## HOMMAGE À **GEORGES LAXENAIRE**



Nombreux parmi vous qui lisez cet hommage, ont connu et bien connu Georges LAXENAIRE, parfois depuis de très nombreuses années.

Je ne peux dater nos premières rencontres mais je me souviens que ma fille ainée lorsqu'elle avait 5 ou 6 ans ayant entendu de nombreuses fois son nom par mes discussions avec mon épouse ou des échanges téléphoniques quasi quotidien avec lui, me demanda un jour « Alors Papa, comment il va l'actionnaire ? » Cette anecdote me permet de retrouver cette époque.

Il était à la fois un compagnon de route dans le cadre syndical (« Promouvoir la profession comptable ») et institutionnel (Conseil Régional de l'Ordre puis Conseil Supérieur). Il était, chacun le sait, le premier de mes proches fidèle sans concession, travailleur acharné, dévoué à l'intérêt général et à cette profession qu'il aimait tant. Je ne retracerai pas ici son parcours professionnel et ses multiples responsabilités dont la moindre ne fut pas la présidence du Conseil Régional de Paris Île-de-France où il sut déposer sa marque et définir des orientations qui ont laissé des traces.

Sur le plan personnel, ses qualités humaines ne peuvent être distinguées de ses rôles politiques. En préparation de ce mot en mémoire de Georges, j'ai demandé à mon épouse Marie-Jo qui l'a bien connu ainsi que son inséparable épouse, Marie-Claude, toujours à ses côtés. Marie-Jo a écrit sur un papier les qualificatifs suivants : chaleureux, sympathique, rieur, bon-vivant, bienveillant... Je ne saurai mieux décrire quelques-unes de ces nombreuses qualités humaines. Il était dans le privé d'un commerce très agréable, très ouvert aux choses de la culture. Il était entre autres activités culturelles, un fidèle du Festival d'Avignon avec Marie-Claude. Nous avions déjeuné dans le Sud, quelques mois avant sa disparition ; je l'ai trouvé en forme. Le pas peut être un peu plus lent mais l'esprit toujours agile et l'humour intact. Mon affection s'adresse bien sûr à son épouse Marie-Claude et à son fils Denis avec qui il avait un lien fort et complice.

**WILLIAM NAHUM**

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CONSEIL RÉGIONAL  
DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



# CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

PAR ALAIN ROLLAND

## L'ÉVOLUTION DES REVALORISATIONS DU POINT SERVI ET DU POINT COTISÉ DES SECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA CNAVPL

En décembre 2023 nous vous avons informé des décisions prises par le conseil d'administration de la CAVEC concernant la revalorisation du point servi et du point cotisé du régime de retraite complémentaire. Nous vous présentons dans ce Lien les évolutions de ces mêmes indicateurs pour l'ensemble des caisses de retraite de professions libérales de 2017 à 2024.

Chaque caisse mène un travail délicat d'équilibrage entre la revalorisation du point servi, du point cotisé, de l'inflation, et de l'évolution démographique des affiliés et des réserves afin d'assurer l'équilibre à long terme du régime.

Pour la Cavec le départ massif en retraite de la génération baby-boom qui génère un déficit technique (cotisations moins pensions) conduit à baisser progressivement le taux de rendement du régime (rapport entre les valeurs du point servi et du point cotisé) pour garantir le paiement des retraites des jeunes générations. Ce travail délicat d'arbitrage annuel est mené par le conseil d'administration à partir des études de la commission prospective de la CAVEC accompagnée par des actuaires indépendants.

Nous vous joignons le tableau d'évolution par année du taux de rendement des différentes sections.

### ÉVOLUTION DE LA VALEUR DU POINT SERVI

SECTION	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	DE 2017 À 2024
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	0,00%	0,77%	1,78%	1,35%	0,40%	0,61%	3,05%	3,00%	11,45%
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	0,64%	1,27%	2,99%	1,78%	1,30%	1,18%	5,24%	5,25%	20,53%
CAVOM (HUISSIERS)	0,00%	0,71%	1,42%	1,40%	0,34%	1,37%	5,64%	4,80%	16,64%
CARMF (MÉDECINS)	0,00%	0,00%	1,02%	1,01%	0,00%	0,50%	4,70%	2,60%	10,18%
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	0,32%	1,62%	2,59%	2,99%	0,00%	3,84%	6,50%	5,01%	24,69%
CAVP RÉPARTITION (PHARMACIENS)	0,00%	0,00%	2,01%	2,00%	1,50%	1,30%	4,60%	4,01%	16,38%
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED.)	0,21%	1,24%	1,43%	1,41%	0,00%	1,09%	1,28%	1,16%	7,85%
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	0,00%	0,40%	2,01%	0,90%	0,00%	1,06%	4,51%	4,31%	13,86%
CAVAMAC (AGENTS D'ASSURANCE)	0,20%	0,92%	1,54%	1,01%	0,39%	1,05%	4,82%	4,31%	14,80%
CAVEC	0,27%	1,24%	1,67%	1,47%	0,85%	1,18%	5,60%	6,14%	19,45%
CIPAV (PL)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,32%	4,33%	9,89%
AGIRC -ARRCO <sup>(1)</sup>	0,00%	0,60%	0,00%	1,00%	1,00%	5,12%	4,90%		13,15%
CNAV	0,82%	0,00%	0,32%	0,32%	0,40%	4,01% <sup>(2)</sup>	0,80%	5,30%	12,82%

(1) Revalorisation au 1<sup>er</sup> novembre

(2) 1,12% au 01/01/2022 et 4% au 01/07/2022. La revalorisation est décidée par l'Etat

### ÉVOLUTION DE LA VALEUR DU POINT COTISÉ

SECTION	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	DE 2017 À 2024
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	1,14%	2,34%	3,65%	2,86%	1,50%	2,11%	7,44%	4,00%	26,36%
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
CAVOM (HUISSIERS)	0,00%	0,70%	1,41%	1,41%	0,40%	1,49%	5,45%	4,80%	16,62%
CARMF (MÉDECINS)	2,64%	1,28%	3,05%	1,44%	0,07%	2,04%	6,94%	7,51%	24,29%
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	1,67%	1,64%	2,54%	0,99%	0,00%	2,92%	6,89%	5,01%	21,60%
CAVP RÉPARTITION (PHARMACIENS)	2,59%	2,53%	2,11%	1,90%	1,52%	2,67%	6,01%	5,36%	24,19%
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED.)	4,00%	5,49%	5,73%	1,48%	5,83%	5,50%	5,65%	11,93%	49,45%
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	1,23%	1,88%	2,00%	0,90%	3,00%	3,30%	7,00%	5,80%	26,30%
CAVAMAC (AGENTS D'ASSURANCE)	0,20%	0,91%	1,54%	1,02%	0,39%	1,05%	4,82%	4,31%	14,80%
CAVEC	1,42%	1,24%	2,17%	1,41%	0,81%	2,50%	6,20%	6,93%	23,08%
CIPAV (PL)	5,19%	3,01%	2,85%	-2,37%	10,33%	4,82%	6,79%	4,64%	33,67%

### TAUX DE RENDEMENT

SECTION	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CPRN SECTION B (NOTAIRES)	7,290	7,178	7,048	6,945	6,870	6,769	6,492	6,430
CPRN SECTION C (NOTAIRES)	4,260	4,314	4,443	4,522	4,581	4,635	4,878	5,135
CAVOM (HUISSIERS)	6,119	6,120	6,120	6,119	6,116	6,109	6,120	6,120
CARMF (MÉDECINS)	5,128	5,063	4,964	4,943	4,940	4,865	4,763	4,546
CARCDSF (DENTISTES, SAGES-F)	5,800	5,799	5,802	5,917	5,917	5,970	5,948	5,948
CAVP RÉPARTITION (PHARMACIENS)	4,776	4,658	4,653	4,658	4,657	4,595	4,534	4,476
CARPIMKO (AUXILIAIRES MED.)	10,637	10,208	9,793	9,786	9,248	8,861	8,494	7,676
CARPV (VÉTÉRINAIRES)	7,668	7,557	7,558	7,557	7,337	7,178	7,011	6,913
CAVAMAC (AGENTS D'ASSURANCE)	5,040	5,040	5,040	5,040	5,040	5,040	5,040	5,040
CAVEC	8,749	8,749	8,706	8,711	8,714	8,602	8,553	8,491
CIPAV (PL)	7,417	7,200	7,000	7,170	6,499	6,200	6,115	6,097

\* Taux de rendement = point servi/point cotisé

\*\* Un taux de rendement de 8,5% signifie qu'un affilié récupère l'intégralité des cotisations versées pendant sa carrière en un peu moins de 12 ans



# DANS UN MONDE DEVENU DANGEREUX, L'IMPÉRATIF DE SOUVERAINETÉ LA PLUS LARGE S'IMPOSE.

PAR ROGER LAURENT

**L'impératif de souveraineté, pour un pays, se décline dans de nombreux domaines : souveraineté énergétique, souveraineté alimentaire, souveraineté en matière de santé, souveraineté technologique, souveraineté de défense...**

Comme le développe Benjamin Brice dans son ouvrage *L'Impasse de la Compétitivité* (Les Liens qui Libèrent), l'impératif de compétitivité – particulièrement prioritaire au sein de l'Union européenne – conduit à concentrer l'attention publique sur les exportations. Mais cela tend à nous faire oublier que, dans un monde de compétition, il faut impérativement se préoccuper de nos dépendances et donc de nos importations. Une excessive focalisation sur les nécessités économiques a provoqué un certain aveuglement aux réalités géopolitiques.

Lorsqu'on regarde les besoins par habitant, l'Europe est la région du monde la plus dépendante des approvisionnements en combustibles fossiles et en métaux. En 2019, en tenant compte à la fois des matières premières et des produits transformés, il lui fallait importer pour chaque personne l'équivalent de 3,5 tonnes de combustibles fossiles et de 2,3 tonnes de métaux (UNEP International Resource Panel).

Dans le domaine du numérique, la dépendance de l'Europe est presque totale : la fabrication des équipements se concentre en Asie et les principales entreprises du secteur sont américaines ou chinoises.

Au niveau mondial, la part des importations de biens et de services dans le PIB stagne depuis la crise de 2008.

Entre 2008 et 2021, elle a même reculé de 0,8 point en Russie, de 2,8 points aux États-Unis, de 5,4 points en Inde et de 7,6 points en Chine ! Ces pays, pour diverses raisons et à travers différents programmes ont tâché de produire davantage eux-mêmes ce qu'ils consomment et ont amorcé un véritable tournant au profit du *Made in local*. En revanche, sur la même période, la tendance était toujours à la hausse pour l'Europe de l'Ouest : + 2,1 points en France, + 2,7 points en Italie, + 3,0 points en Espagne et + 4,0 points en Allemagne (Banque mondiale).

Les Européens, en dépit de l'ampleur de leur dépendance matérielle vis-à-vis du reste du monde, ne paraissent pas avoir complètement pris la mesure des bouleversements en cours.

**IL N'ÉTAIT PAS POSSIBLE,  
DANS LE CADRE DE NOTRE REVUE,  
DE TRAITER DE LA SOUVERAINETÉ DE  
NOTRE PAYS DANS TOUS LES DOMAINES.  
NOUS AVONS OPTÉ POUR ÉVOQUER  
CI-APRÈS DEUX DOMAINES :  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET  
LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE.**



## L'OBJECTIF DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EST-IL ATTEIGNABLE DANS NOTRE PAYS ?

En dépit des grandes déclarations et de la volonté du Premier ministre d'inscrire dans la loi l'objectif de souveraineté alimentaire, notre pays importe 40% à 50% des légumes et la majorité des fruits les plus consommés – en dehors des pommes. De même pour les biocarburants, les protéines végétales (tourteaux de soja...), la quasi-totalité de ses engrains. En clair, la France est très dépendante d'approvisionnements étrangers. Elle est incapable de nourrir seule ses animaux élevés, qui plus est, dans des exploitations qui ne cessent de s'industrialiser.

La souveraineté alimentaire, c'est la capacité d'un pays à produire sa propre alimentation. Or, tout notre système alimentaire repose sur l'importation massive d'engrais et de soja.

L'agriculture c'est le pétrole vert de la France. Qui contribue à nourrir le reste du monde et redresse au passage la balance commerciale. C'est ce mythe qui a été vendu par un système agro-industriel pour couvrir une libéralisation croissante des échanges agricoles et alimentaires et a fortement obéré notre souveraineté alimentaire. Et fait de la France un pays où, si l'on en croit la colère que les producteurs ont exprimé en ce début d'année 2024, ceux-ci ne parviennent pas à vivre de leur travail et où 16% de la population ne mange pas à sa faim. C'est donc peut-être le moment de revisiter cette plaisante affirmation.

Le solde positif de la balance commerciale agroalimentaire de la France (10 milliards d'euros

en 2022), en augmentation en raison de la flambée des prix des céréales, repose essentiellement sur des produits à forte valeur ajoutée, notamment les vins et spiritueux (champagne, cognac, etc.), avec 15,6 milliards d'euros d'excédent commercial, auxquels s'ajoutent les fromages (1 milliard d'euros) et les eaux minérales (1 milliard d'euros). Cet excédent ne représente que 12% de nos exportations.

Mais, dans le même temps, il faut regarder dans quels domaines nous sommes dépendants d'autres pays. C'est-à-dire les produits que nous importons : le soja, les fruits et légumes et produits de la pêche, les produits tropicaux (agrumes, café, cacao). N'oublions pas les importations d'engrais (2,4 milliards d'euros) et de pesticides (1,7 milliard d'euros), ni les soutiens à la Politique agricole commune (PAC) pour 9 milliards d'euros par an.

Si l'on s'intéresse aux surfaces cultivées, la situation peut aussi apparaître préoccupante. En 1960, la surface agricole en France a connu son apogée avec 34 millions d'hectares cultivés. Depuis lors, cette surface n'a cessé de reculer pour atteindre 28 millions d'hectares en 2022. Une perte qui a profité à la forêt pour 4,8 millions d'hectares et aux sols artificialisés pour 3,6 millions d'hectares. Entre 1982 et 2018, notre pays a ainsi perdu 66 000 hectares par an. Et autant de capacité de production.

Jusqu'aux années 1990, cette néfaste évolution a été compensée par l'augmentation des rendements grâce





aux intrants (engrais chimiques, eau d'irrigation et pesticides) et à la sélection génétique. Mais désormais, les rendements stagnent quand ils ne déclinent pas.

Autre élément défavorable, l'agriculture française, comme celle de nombreux autres pays – l'Espagne notamment qui a vu ses rendements agricoles s'effondrer en 2023 – est confrontée aux limites environnementales, notamment par les effets des bouleversements climatiques.

Une autre donnée doit être prise en compte : la croissance démographique. Selon le dernier scénario médian de l'Insee, la France hexagonale devrait connaître un accroissement de sa population de 91 000 habitants par an d'ici à 2044. Sachant qu'il faut en moyenne 3 780 mètres carrés de surface agricole pour nourrir un Français (selon une étude de Solagro publiée en 2022), cet accroissement de la population nécessiterait donc une surface agricole supplémentaire de 34 000 hectares par an. C'est donc, au total, une surface de 100 000 hectares qu'il faudrait trouver chaque année à cultiver pour compenser à la fois les pertes de terres agricoles et faire face à l'accroissement de la population.

Mais si l'on poursuit le raisonnement, on peut aussi imaginer que la surface des terres dédiées à la culture des produits exportés, soit réorientée vers la consommation intérieure. La capacité exportatrice nette de notre pays pour la période 2010-2016 est estimée à 3,2 millions d'hectares si on ne prend en compte que les produits alimentaires. Cette surface tombe à 2,7 millions si on comptabilise les surfaces agricoles destinées à des produits non alimentaires

comme les agrocarburants et elle n'est plus que de 2,1 millions d'hectares si on inclut les produits du bois – malgré sa surface forestière, la France est largement importatrice de produits du bois comme la pâte à papier ou les meubles.

Il faut apporter une dernière réduction à notre superficie réaffectée : les produits de la pêche. La France importe plus des deux tiers de sa consommation en produits marins et ces produits représentent en France 13% des apports en protéines animales. Si l'on devait remplacer ces protéines importées sous forme de poissons par des protéines de viande ou de produits laitiers, cela représenterait l'équivalent de 2,1 millions d'hectares.

Finalement, on le voit, la France se retrouverait juste à l'équilibre et pourrait devenir dépendante du reste du monde pour son alimentation et ses autres besoins en biomasse.

L'étude de l'association SOLAGRO débouche sur un scénario somme toute assez théorique mais elle a le mérite de bien situer la France au regard de la souveraineté alimentaire. Fort heureusement, il existe des marges de manœuvre. La première concerne le changement de notre régime alimentaire qu'il faudrait tendre à rendre plus végétal et plus biologique, comme le préconise le Programme national nutrition santé. Le projet de recherche BioNutriNet porté par l'Inrae et l'Inserm a montré que l'adoption d'un tel régime permettrait de réduire l'empreinte surface de notre alimentation de 23%, soit une économie de 5 millions d'hectares.



Et puis, il y a la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » qui, jusqu'à récemment, semble peiner à trouver une réelle application car les projets de nouvelles infrastructures continuent de naître.

Si la France veut restaurer ses ressources naturelles (eau, biodiversité), anticiper les impacts du changement climatique et sauvegarder la fertilité de ses sols et la disponibilité en terres agricoles, elle va devoir changer rapidement non seulement la manière de se nourrir mais aussi ses pratiques agricoles, mieux protéger ses terres nourricières et mieux valoriser sa forêt.

À moins d'un sursaut rapide vers la sobriété alimentaire

et un modèle productif durable, il se pourrait, dans un avenir proche, que ce soit « le monde » qui nourrisse la France et non l'inverse.

**SOURCE :** ARTICLE DE PHILIPPE POINTEREAU (SPÉCIALISTE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'AGRICULTURE À SOLAGRO) ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES DU 26 12 2023.

SOLAGRO EST UNE ASSOCIATION FRANÇAISE QUI VISE À FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT, DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, DE PRATIQUES ET DE PROCÉDÉS PARTICIPANT À UNE GESTION ÉCONOME, SOLIDAIRE ET DE LONG TERME DES RESSOURCES NATURELLES.

## ET L'OBJECTIF DE SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE ?

Comme souvent lors de ces dernières années, la France était l'un des pays les mieux représentés à la grand-messe technologique du *Consumer Electronics Show* (CES) de Las Vegas. Cette année, 135 start-up tricolores y ont exposé leurs dernières nouveautés dans des domaines divers allant de la santé à l'environnement et au sport.

En France, les jeunes pousses technologiques sont relativement nombreuses : quelque 20 000 dont une vingtaine de licornes -- celles dont la valorisation dépasse le milliard de dollars. On pourrait en conclure

que la « nation start-up » est en bonne forme. Sauf qu'une pépite biomédicale tricolore qui possédait manifestement le potentiel de révolutionner la transfusion sanguine, est passée en catimini sous drapeau américain. Voilà comment et pourquoi.

Sous la direction de l'éminent professeur Luc Douay – ancien chef du service d'hématologie biologique de l'hôpital Saint-Antoine et ex-directeur médical de l'Agence française du sang – une équipe mixte Inserm/Sorbonne université parvient à mettre au point, après vingt ans de recherche publique, un procédé unique au





monde de fabrication de « globules rouges universels ». Afin de développer cette technologie, fondée sur la bioculture de cellules-souches de la moelle osseuse, l'équipe du professeur Douay crée, en 2016, la société Erypharm. Et lève 16 millions d'euros.

Comme on peut le concevoir, l'intérêt de cette technologie qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques, est reconnu mondialement. Elle n'implique aucune manipulation génétique et ne pose ni problème éthique ni risque oncologique. Ces « néo globules rouges » ont une durée de vie plus longue que les cellules sanguines natives et ont le potentiel de diviser par deux le nombre de transfusions nécessaires aux patients polytransfusés. Et améliorer ainsi la qualité de vie des nombreux malades qui souffrent d'anémie chronique. Elle est aussi susceptible de répondre au problème de la pénurie de sang qui semble s'annoncer.

Pour passer au stade de la production, 20 millions d'euros étaient nécessaires. Et Erypharm n'a jamais réussi à trouver cette somme qui pourtant, d'un point de vue industriel, reste relativement modeste. Mais pour les fonds de capital-risque, le sacro-saint « retour sur investissement » risquait de ne pas être assez rapide. Pour les grands groupes pharmaceutiques hexagonaux, les perspectives commerciales n'étaient sans doute pas assez alléchantes. Même les institutions publiques se sont défilées et n'ont pas apporté le moindre soutien à ces chercheurs hors pair. Voilà une belle occasion manquée pour la France de conserver sur son sol, l'exploitation d'une technologie stratégique

qui avait, dès le début, été repérée outre-Atlantique. C'est la société américaine Safi Biothérapeutics qui a racheté, début janvier, la technologie d'Erypharm et la brillante équipe du professeur Douay n'avait plus de raison d'être.

Que notre pays n'ait pas su se mobiliser, qu'il n'ait pas su faire preuve d'audace et de vision est regrettable. Erypharm est en réalité emblématique de notre incapacité à transformer notre science académique de haut niveau en succès entrepreneurial.

Par contre, les capitaux ne manquent pas, ni les aides non plus, pour des applications gadgets dont l'utilité sociale est parfois discutable comme ce capteur capable de comparer la puissance de frappe d'un joueur de foot à celle de ses partenaires !

On pourrait aussi évoquer le cas du fleuron technologique français, Atos, qui assure nombre de services informatiques à l'État. Ce discret géant de l'informatique, fortement endetté, doit faire l'objet d'une scission et le devenir de quelques-unes de ses filiales inquiète. Souhaitons que ce fleuron ne connaisse pas le sort d'Alstom ou d'Alcatel, ces champions tricolores dont le démantèlement ou la disparition ont été précipités par une gouvernance défaillante.

Dans le domaine de la souveraineté technologique, quelques raisons d'espérer existent cependant et il faut à cet égard nous arrêter sur une initiative prometteuse.



Un groupe de six cerveaux de la tech ont été recrutés pour une mission délicate pour ne pas dire impossible : développer une intelligence artificielle (IA) à la française. Réunis au sein de Kyutai (« sphère » en japonais) un laboratoire fondé par trois riches investisseurs a vu le jour en novembre 2023. Xavier Niel, président d'Iliad (Free), Rodolphe Saadé, PDG de l'armateur CMA CGM et Eric Schmidt, ancien patron de Google, ont lancé, en grandes pompes, leur défi à 300 millions d'euros.

Plus nombreux que les quatre mousquetaires, ces six-là, qui n'ont rien de sauveurs bodybuildés, sont néanmoins des pointures. On y trouve, par exemple, Laurent Mazaré, polytechnicien passé par DeepMind, la branche IA de Google ou Hervé Jégou, ancien de l'Inria (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies du Numérique), auparavant directeur du laboratoire de Facebook en IA, ou encore le chef d'équipe, Patrick Pérez, centralien, passé par Microsoft.

Il faut dire que le succès planétaire de ChatGPT, l'intelligence artificielle générative mise au point par la start-up californienne OpenAI a révélé un inquiétant retard français. Retard d'autant plus rageant que les principes de l'IA moderne ont été développés par de nombreux scientifiques passés par une école mathématique et informatique tricolore. Mais alors que la science made in France rayonne dans le monde, l'épicentre de ses applications révolutionnaires se situe désormais aux États-Unis. L'hémorragie des

chercheurs, recrutés par des entreprises étrangères est de plus en plus importante. D'après l'Observatoire français des Conjonctures économiques (OFCE), la France n'est que le septième pays produisant le plus de brevets en IA, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni et évidemment très loin derrière les États-Unis (qui en publient treize fois plus). La Cour des Comptes tempère ce tableau déprimant en affirmant que la stratégie hexagonale a cependant permis d'éviter un décrochage scientifique.

Les mousquetaires de Kyutai parviendront-ils à retourner cette situation ? Même si leur objectif n'est pas de concurrencer directement OpenAI, ils ont, semble-t-il le ferme espoir de parvenir à contrer la domination américaine et d'assurer à la France une certaine indépendance stratégique. Afin, au moins, de ne plus dépendre de fournisseurs américains qui, du jour au lendemain peuvent décider de restreindre un accès, d'augmenter les prix ou de maîtriser les échanges de données.

**SOURCES :** DIVERS ARTICLES NOTAMMENT : JUSTIN DELÉPINE (ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES DU 16 01 2024), DOMINIQUE NORA (L'OBS DU 18 01 2024), BORIS MANENTI (L'OBS DU 25 01 2024).



## LE FORUM DES ADHÉRENTS

### JOURNAL DE MA PROSTATE

**Tout commence par des analyses sanguines ; passé 60 ans, la faculté conseille de suivre avec attention un certain nombre de paramètres médicaux. Le principal est le cholestérol, le bon, le mauvais, je ne sais, mais il était dans le viseur depuis plusieurs années – sus aux excès alimentaires et alcooliques, programme difficile à tenir pendant le Covid lorsque nous félicitions le corps médical chaque soir une coupe à la main. Autre paramètre, le PSA, qui se faisait discret ; pendant longtemps il est resté sagement calé en dessous de la barre. Mais un jour, tel un perchiste, il saute la barre, d'abord en l'accrochant, puis bien au-dessus. C'est le signe que la prostate fait des siennes. Alors s'enclenche une série de consultations.**

Tout commence par des analyses sanguines ; passé 60 ans, la faculté conseille de suivre avec attention un certain nombre de paramètres médicaux. Le principal est le cholestérol, le bon, le mauvais, je ne sais, mais il était dans le viseur depuis plusieurs années – sus aux excès alimentaires et alcooliques, programme difficile à tenir pendant le Covid lorsque nous félicitions le corps médical chaque soir une coupe à la main. Autre paramètre, le PSA, qui se faisait discret ; pendant longtemps il est resté sagement calé en dessous de la barre. Mais un jour, tel un perchiste, il saute la barre, d'abord en l'accrochant, puis bien au-dessus. C'est le signe que la prostate fait des siennes. Alors s'enclenche une série de consultations.

Tout d'abord, une IRM, il faut voir l'état de la prostate. Rendez-vous est pris chez un radiologue pourvu de cette machine. C'est une grosse bête en forme de tunnel qui vient découper, virtuellement s'entend, votre anatomie. Premier résultat chez mon radiologue habituel : Rien, presque rien, une petite tache sans gravité. Donc retour chez l'urologue pour lui montrer le résultat. Pas satisfait le bonhomme qui n'a manifestement pas confiance en mon radiologue. On refait une analyse du PSA dans six mois !

Six mois plus tard, le PSA est toujours au-dessus de la norme. Conséquence, on refait l'IRM, mais cette fois chez le copain et voisin de l'hôpital d'Antony où exerce l'urologue. Sympa le radiologue, nouveau tunnel, le résultat sera plus clair : deux petites tâches de quelques millimètres. Ah ! il faut approfondir pour savoir si elles

comportent des cellules cancéreuses. Le mot est lancé ; vous avez peut-être un cancer de la prostate ! mais pas de panique, ça se guérit dans 95 % des cas.

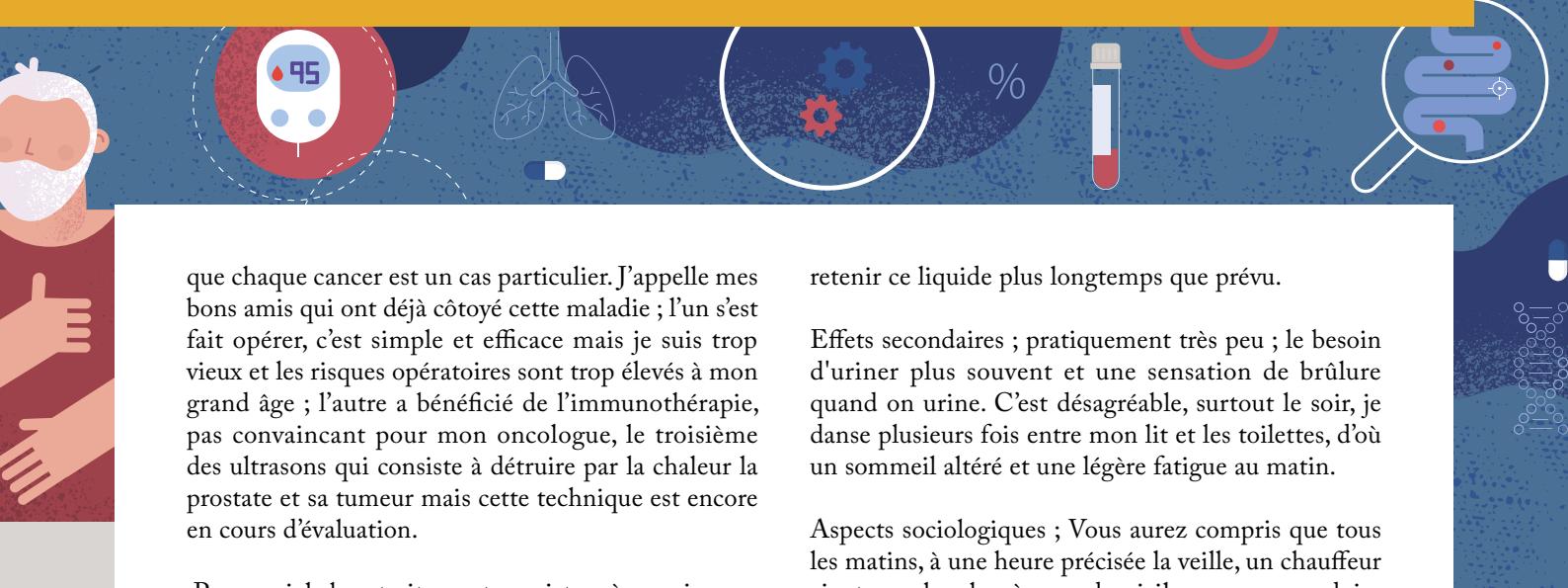
Bon... alors comment savoir si ces taches sont cancéreuses ? Une biopsie, cher Monsieur, petite intervention en anesthésie très locale qui consiste à vous emmancher un machin dans l'anus qui va lancer des harpons pour recueillir des bouts de prostate et les envoyer au labo. 12 prélèvements ! Entre nous, ça n'a rien d'agréable et je n'ai pas atteint la jouissance des sodomites.

Résultats dans trois semaines, on était au mois d'Aout et j'étais assez confiant en ma bonne étoile ; Je change d'urologue, le premier étant en vacances, et ce brave homme m'annonce, preuves à l'appui, qu'un prélèvement sur les 12 présente des cellules cancéreuses. Bingo, ma bonne étoile m'avait abandonné. Nous allons mettre en place un plan de bataille !

Tout d'abord, il faut savoir si le cancer a diffusé sur d'autres organes. Nous allons donc procéder à un PET-Scan. Qu'est-ce que c'est ce machin-là ? je cours sur Google :

« Le **PET-scan** est une technique d'imagerie qui étudie l'activité métabolique des tissus en injectant un produit radioactif à base de glucose. »

Bon, ils en font à l'hôpital d'Antony, prenons rendez-vous. Résultat positif, pas de diffusion. Reste à mettre en ordre de bataille les thérapies adaptées. Et j'apprends



que chaque cancer est un cas particulier. J'appelle mes bons amis qui ont déjà côtoyé cette maladie ; l'un s'est fait opérer, c'est simple et efficace mais je suis trop vieux et les risques opératoires sont trop élevés à mon grand âge ; l'autre a bénéficié de l'immunothérapie, pas convaincant pour mon oncologue, le troisième des ultrasons qui consiste à détruire par la chaleur la prostate et sa tumeur mais cette technique est encore en cours d'évaluation.

Pour moi, le bon traitement consistera à associer une hormonothérapie avec une radiothérapie. Diantre, qu'est-ce que c'est ces machins-là ?

« L'hormonothérapie consiste à empêcher l'action stimulante des hormones sexuelles sur les cellules cancéreuses pour arrêter leur développement. » dixit Google. Cela consiste à avaler une pilule par jour pendant un mois et deux injections espacées de 3 mois. Ça c'est facile. Peu d'effets secondaires.

Reste la radiothérapie qui est une autre affaire ; elle consiste à bombarder les cellules cancéreuses par des rayons ionisants afin d'en altérer l'ADN. Ainsi détériorées, les cellules cancéreuses ne peuvent plus se multiplier ni se restaurer.

Préalablement, un scanner est nécessaire pour préciser la zone à irradier. Le repérage est matérialisé au moyen de trois points tatoués sur le bas ventre.

Concrètement, c'est 37 séances quotidiennes pour moi, d'autres en ont eu moins ; ça dure 10 minutes. L'appareil virevolte autour du corps allongé ; première étape un contrôle visuel, deuxième étape l'irradiation par rayons X dont le faisceau est dirigé au niveau de la prostate en traversant la peau. Ce traitement est indolore.

Il faut donc organiser ces soins quotidiens !

Le lieu ; j'ai choisi le centre de cancérologie de Thiais, moins connu que celui de Gustave Roussy, mais qui possède les mêmes compétences humaines et matérielles. Un ami de Bourg la Reine l'avait déjà testé pour les mêmes raisons et m'en avait dit le plus grand bien. Petit bémol, son parking est petit et en permanence saturé ; cet ami m'a conseillé d'utiliser un VSL – c'est gratuit car payé par la sécu, oui j'ai reçu une gentille lettre m'annonçant que mon traitement était totalement pris en charge.

Le planning horaire ; il est décidé pour la semaine et varie d'un jour à l'autre. J'ai quand même demandé un horaire de préférence en fin de matinée (je suis un lève-tard) et une matinée libre le mardi pour continuer mes amusements artistiques.

Un protocole à respecter ; la vessie doit être pleine pour permettre une bonne visée des rayons. Obligation de s'enfiler 33 cl d'eau au moins une demi-heure avant le soin. Simple mais qui se complique quand il faut

retenir ce liquide plus longtemps que prévu.

Effets secondaires ; pratiquement très peu ; le besoin d'uriner plus souvent et une sensation de brûlure quand on urine. C'est désagréable, surtout le soir, je danse plusieurs fois entre mon lit et les toilettes, d'où un sommeil altéré et une légère fatigue au matin.

Aspects sociologiques ; Vous aurez compris que tous les matins, à une heure précisée la veille, un chauffeur vient me chercher à mon domicile pour me conduire à l'hôpital de Thiais. Je profite du trajet pour avaler mes 33 cl d'eau. Arrivé à l'hôpital, j'attends mon tour dans une salle appropriée. Je ne suis pas seul et je côtoie la France profonde – mines tristes, vêtements défraîchis, d'hommes âgés (c'est la prostate) et de femmes plus jeunes (c'est généralement le sein). Bref grande mixité sociale. A l'appel de mon nom j'entre dans une cabine pour ôter mon pantalon et je vais m'installer sur le plateau de la machine en calant mes pieds dans deux sabots ; les manipulatrices calent mon bassin en alignant mes 3 points de tatouage sur un faisceau lumineux. Et c'est parti. La machine tourne verticalement autour de mon corps en plusieurs mouvements. 10 minutes après, je suis délivré et je regagne la cabine. Appel téléphonique au VSL pour mon retour à domicile et nouvelle attente. Le personnel médical est particulièrement attentionné. J'ai avec mes deux chauffeurs des conversations sympathiques.

Réactions des tiers, amis, voisins, famille. Cancer est un mot tabou. Pour certains ah mon dieu vous avez un cancer ! d'autres, plus encourageants vous assurent que ce cancer est désormais bien maîtrisé par la faculté, donc bon espoir. In petto, je ne me sens pas malade et je ne ressens pas de stress particulier. Je suis le traitement à la lettre avec les petits inconvénients déjà mentionnés.

Aujourd'hui, 26 novembre 2023 je suis à mi-parcours du traitement.

18 décembre 2023 – Dernière séance de radiothérapie ; consultation de l'oncologue : Rendez-vous est pris pour fin janvier après une analyse de sang pour apprécier le niveau du PSA et en conséquence apprécier l'éradication des cellules cancéreuses.

Ce fut donc 37 séances quotidiennes de radiothérapie étalées sur 8 semaines.

Ce fut 37 allers et retours à l'hôpital de Thiais accompagnés alternativement par deux chauffeurs du VSL – Samia, une brave kabyle ayant épousé un bourguignon, parfaitement intégrée en France, dont le couscous fait le bonheur de ses voisins. L'autre chauffeur ne m'a pas donné son nom, c'est un vietnamien, lui aussi parfaitement intégré, sportif accompli et spécialiste du taekwondo. Merci à eux pour leur gentillesse.





Ce fut beaucoup d'attente, avant, après les soins. J'y ai croisé la France Périphérique. Des hommes âgés partageant la même pathologie que moi. Un artisan fort en gueule accompagné de son épouse, un autre passionné par les BD et plus particulièrement les Tintin. Un brave musulman qui se déplaçait difficilement était toujours accompagné par l'un de ses fils. Des femmes aussi de tous âges, certaines portant perruque ou bonnet. D'autres femmes portaient le voile islamique.

Tout ce petit monde, se retrouvant régulièrement au hasard du planning des séances arrivait à fraterniser et nous échangions le niveau de nos pathologies et les effets secondaires.

29 janvier 2024 : deuxième et dernière injection selon le protocole de l'hormonothérapie. Curieux, ce traitement a pour effet des bouffées de chaleur comme les femmes enceintes ; J'ai l'impression que je vais changer de genre !

30 janvier 2024 : Prise de sang pour contrôler le taux de PSA. HOURRA, il est descendu à 0,05 !!!

12 février 2024 : Consultation chez l'oncologue. Parfait, vous êtes en rémission, ce qui induit une surveillance régulière du taux de PSA pendant 5 ans.

Votre cancer est en rémission lorsque, suite au traitement, vous ne présentez plus aucun signe de la maladie. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps, qui diffère selon le type de cancer, que la rémission devient guérison.

Bilan final : Tout d'abord, reconnaître que le cancer de la prostate est désormais bien soigné. J'en ai bénéficié et j'ai pu tenir des propos décomplexés et parfois humoristiques. En vérité, j'ai croisé des malades dont les pathologies semblaient plus redoutables. Ensuite considérer que la bataille contre cette maladie peut être gagnée.

Ah, à propos, on nous signale qu'un souverain célèbre vient d'être atteint d'un cancer après une opération de réduction de la prostate. C'est d'un commun !

*Jean-Charles LACHESNAIS*

## LA RETRAITE

**Sur l'air de la bohème de Charles AZNAVOUR,  
Mickaël André a écrit ce poème.  
Il mérite d'être lu par nos confrères**



Je vous parle d'un temps  
que les moins de 60 ans  
ne peuvent pas connaître  
chacun au fond, je crois  
rêve de ce moment là  
ou veut bien s'y soumettre  
Quand il arrive enfin  
Bijou dans son écrin  
on se dit comment faire  
Pour ne pas s'ennuyer  
pour ne pas s'oublier  
pour ne pas tout défaire

La retraite... la retraite...  
ça ne veut pas dire  
Tout est fini  
La retraite... la retraite...  
Et si c'était  
UNE NOUVELLE VIE !  
C'est se lever enfin  
à l'heure qui nous convient  
sans craindre d'être en retard  
c'est le petit-déjeuner  
sans courir, sans stresser  
comme un nouveau départ  
C'est prendre aussi le temps

de faire ce qu'on aime vraiment  
sans plus de compte à rendre  
Ou peut-être à soi-même  
et à ce que l'on aime  
qui vont très bien comprendre  
La retraite... la retraite...  
ça ne veut pas dire  
Adieu, tant pis  
La retraite... la retraite...  
tout simplement  
UNE NOUVELLE VIE  
Bon d'accord, il y a l'arthrose  
qui parfois ankylose  
et puis qui nous rappelle

Cette douleur aux genoux  
qui n'est pas à notre goût  
quand on veut se faire la belle

Et puis il y a ce miroir  
qu'on voudrait ne pas avoir  
qu'il nous montre ces rides  
Qui nous dit gentiment 1  
la jeunesse c'est avant  
ce n'est pas toi qui décides  
La retraite... la retraite...

le temps ne s'arrête  
pas ici  
La retraite... la retraite...  
Mais c'est plutôt  
UNE NOUVELLE VIE !  
Et puis parlons enfin  
de tous ces quotidiens  
avec ceux qui sont proches  
C'est bien au jour le jour  
qu'il faut vivre l'amour  
mais sans trop de reproches  
Peut-être réapprendre  
à s'aimer, se comprendre  
et laisser l'autre libre  
Sans oublier d'en rire  
pour éviter le pire  
et tout simplement VIVRE  
La retraite... la retraite...  
C'est un voyage  
vers l'infini  
La retraite... la retraite...  
Évidemment  
MA NOUVELLE VIE

*Brice BENMOUSSA*



# CONFÉRENCES

## LOI DE FINANCES POUR 2024

### CONFÉRENCE DE JEAN-PIERRE COSSIN

PAR JEAN-PIERRE GRAMET



Le 14 février 2024, nous avons été nombreux à retrouver, soit « en présentiel », dans les locaux du Conseil National, soit en visioconférence sur Internet, notre ami Jean-Pierre COSSIN, conseiller maître honoraire à la

Cour des Comptes et grand ami de notre profession. Une nouvelle fois, la conférence était ouverte à toutes les associations membres de la Fédération Nationale ECR et de nombreux consœurs et confrères de province ont pu ainsi participer à la réunion, ce qui a permis d'enregistrer un record de participations : 45 en présentiel, et près de 300 en visioconférence.

Nous avons pu constater que Jean-Pierre COSSIN n'avait rien perdu de sa clarté d'esprit, ni de son sens de l'humour, et les lignes qui suivent ne sont qu'un bref résumé de seulement quelques points parmi les plus saillants qu'il a évoqués devant nous.

Jean-Pierre COSSIN a observé que les débuts du premier quinquennat d'Emmanuel MACRON avaient été marqués par des réformes importantes : instauration du prélèvement à la source, recentrage de l'ISF sur le patrimoine immobilier, mise en place de la flat tax, suppression de la taxe d'habitation, diminution du taux d'IS...

Il n'en est plus de même dans cette loi de finances 2024, puisqu'elle ne comporte pas de mesures novatrices ou structurantes et qu'elle ne contient aucune innovation importante. Les seules mesures nouvelles portent sur la modification des tranches du barème (+4,8%), sur des reconductions ou aménagements de dispositifs arrivés à leur terme, ou sur des adaptations aux évolutions jurisprudentielles.

Un deuxième constat : cette loi de finances n'apporte aucun progrès notable sur le chapitre de la simplification fiscale et administrative.

Sur de très nombreux sujets, les règles à suivre et les conditions à respecter restent très complexes, d'autant plus qu'elles varient au fil des années.

Par exemple, sur le chapitre des « régimes zonés », la loi de finances introduit des dispositions qui se veulent des dispositions de simplification. En fait, la simplification consiste à remplacer 3 dispositifs existants, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (et jusqu'au 31 décembre 2029) : les BER (Bassins d'Emploi à Redynamiser), les ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) et les ZoRCoMIR (Zones de Revitalisation des Commerces en Milieu Rural) par un seul dispositif : les ZFRR (Zones France Ruralités Revitalisation). Il s'agit donc d'un nouveau dispositif, unique certes, mais comportant quand même 2 niveaux, un niveau « socle » les ZFRR et un niveau « renforcé » les ZFRR plus (ZFRR+).

Ce nouveau dispositif peut être très avantageux pour les entreprises et comporter des impacts financiers considérables (IR, IS, CFE, TFPB...), mais les modalités d'application sont extrêmement complexes (zones géographiques, activités...). Avant d'effectuer le moindre choix fiscal, notamment un choix d'implantation, il est, plus que jamais, indispensable d'être très attentif et de vérifier que toutes les conditions requises sont bien respectées, d'autant qu'il s'agit-là d'un domaine dans lequel les mises en cause de responsabilité civile sont fréquentes (défaut de conseil, ou conseil non approprié).

Sur le chapitre des « ratés et cafouillages », il faut noter les errements constatés à propos des loueurs de meublés de tourisme non classés. On rappelle que les revenus issus de ces locations (à ne pas confondre avec les meublés de tourisme classés, en zone tendue ou hors zone tendue), étaient jusqu'alors imposés dans la catégorie des BIC, et que si les loyers perçus étaient d'un montant inférieur à 77.700 € par an, le contribuable pouvait bénéficier d'un régime d'imposition simplifié : le micro BIC, qui dispensait de tenir une comptabilité, puisque l'administration appliquait un abattement forfaitaire de 50 %.





Or, dans la panique du vote de la loi de finances avec recours à l'article 49.3, un amendement voté par le Sénat a été intégré « par erreur » dans le texte présenté au vote bloqué. Cet amendement partait d'une idée de simplification, consistant à aligner ce régime sur celui du micro foncier applicable aux locations non meublées. La loi de finances a donc abaissé, pour les meublés de tourisme non classés, le seuil de recettes à 15.000 € au lieu de 77.700 € et le pourcentage de déduction à 30% au lieu de 50 %. De plus, à défaut de date d'entrée spécifique indiquée dans la loi, la mesure devait s'appliquer pour les revenus de 2023.

Les contribuables dont les recettes étaient comprises entre 15.000 € et 77.700 €, auraient dû utiliser le régime du BIC réel, et donc tenir une comptabilité complète. L'administration fiscale, après avoir attendu la nomination du nouveau gouvernement, a décidé de ne pas appliquer cet aspect de la loi de finances et admis que les anciens seuils devraient encore s'appliquer pour les revenus de 2023. Quant au régime applicable en 2024, il faudra rester vigilant, car nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles surprises.

Enfin, Jean Pierre COSSIN a attiré notre attention sur le fait que la loi de finances comporte des dispositions visant à renforcer l'efficacité des contrôles fiscaux, en augmentant les **pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale**. La loi autorise désormais les contrôleurs des impôts à faire des investigations sur Internet et les réseaux sociaux de manière anonyme. Ils pourront ainsi créer des comptes sous des pseudonymes pour enquêter, et voire dialoguer avec les potentiels fraudeurs pour mieux les piéger. Ces procédures visent prioritairement les contribuables qui ont des activités occultes ou illicites ou qui disposent d'avoirs à l'étranger, mais elles sont susceptibles de s'appliquer à tous. Un conseil donc, éviter de

raconter sa vie sur Internet et surtout ne pas se vanter des schémas astucieux qui permettent d'alléger la note fiscale.

Jean Pierre COSSIN a aussi attiré notre attention sur **l'évolution actuelle des contrôles fiscaux**. On constate en effet une diminution constante des contrôles classiques (vérifications de comptabilités, contrôles sur place...). En revanche, les programmes de contrôles de l'administration sont de plus en plus commandés par des algorithmes de l'intelligence artificielle (IA). Ces algorithmes sont particulièrement conçus pour détecter des situations susceptibles d'être anormales (variations incohérentes dans le temps, ratios anormaux...) et peuvent conduire à des propositions de rectification directes, sans qu'une procédure classique de contrôle n'ait été mise en place.

Il attire tout particulièrement notre attention sur l'utilité des **examens de conformité fiscale (ECF)**. L'objectif de l'ECF est d'accroître la sécurité juridique et fiscale des entreprises en s'assurant de la bonne application des règles fiscales. Le prestataire peut être un commissaire aux comptes, un expert-comptable, un avocat, une association de gestion et de comptabilité ou un organisme de gestion agréé. L'ECF, qui est encore trop peu utilisé, permet aux entreprises de bénéficier d'une prestation contractuelle renforçant leur sécurité juridique et fiscale. En effet, il ne fait guère de doute que les entreprises qui n'auront pas diligenté un ECF, seront en première ligne pour être sélectionnées par les algorithmes de l'intelligence artificielle.

En conclusion, un grand merci à Jean-Pierre COSSIN pour ses explications claires et précises.

*Jean-Pierre GRAMET*

# RISQUES ENCOURUS, PRÉCAUTIONS À PRENDRE

**Le 25 avril 2024 de nombreux adhérents d'ECR Paris Ile de France ont suivi avec beaucoup d'intérêt la conférence organisée sur Zoom par ECR PCV (Poitou, Charente, Vendée) sur le thème de la sécurité informatique des particuliers.**

**Nous avons eu la chance d'écouter une conférencière émérite, en la personne de notre consœur de Bordeaux : Nathalie MALICET, éminente personnalité de notre profession, notamment vice-présidente de la CNCC, mais surtout spécialiste de la cybercriminalité et, entre autres, réserviste de la Police Nationale.**

**Nathalie MALICET** nous a présenté et commenté un support remarquable, qui est disponible en libre accès sur le site ECR IDF, et auquel nous vous invitons à vous référer. Les commentaires qui suivent ne sont qu'un bref résumé de quelques-uns des points saillants qu'elle a développés.

**Nathalie MALICET** a d'abord retracé l'évolution foudroyante de l'informatique, depuis 25 ans, et plus particulièrement le développement d'Internet. On évalue ainsi que 5,35 milliards d'êtres humains se connectent tous les jours sur Internet, en moyenne 6h40 par jour, et très majoritairement (96,5%) via leurs téléphones portables, qui sont maintenant devenus de véritables ordinateurs.

Internet est désormais omniprésent dans tous les secteurs d'activités et devient une addiction pour nombre d'internautes. Mais ce nouveau monde sans frontières devient un terrain de prédilection pour de nombreux délinquants à travers la planète, ce qui entraîne une explosion des risques encourus. Rares sont les utilisateurs d'Internet qui n'ont pas été confrontés, au moins une fois à des difficultés, que l'on peut classer selon les catégories suivantes :

## Les principaux risques que l'on peut croiser sur internet :

➤ **L'escroquerie sentimentale** consiste pour l'escroc à ce que la victime développe des sentiments à son égard pour lui soutirer de l'argent. Pour se prémunir, il faut être vigilant sur les informations que l'on publie sur les réseaux sociaux et ne jamais envoyer d'argent à une personne que l'on n'a jamais rencontrée.

➤ **L'arnaque au faux RIB ou faux virement** a pour

objectif de tromper la victime, en usurpant l'identité d'un créancier avec lequel elle est en relation, afin de lui faire réaliser un virement vers un compte bancaire détenu par un escroc. Pour contrer l'attaque de « l'homme au milieu » il faut savoir si le RIB que l'on reçoit est le bon ; pour cela il suffit d'appeler le créancier et lui demander de lire le RIB par téléphone.

➤ **La fraude au faux conseiller bancaire** qui va chercher à déstabiliser la victime en prétextant avoir observé des opérations malfaisantes sur son compte. Ne jamais communiquer de code ou mot de passe par téléphone, sms ou mail. Il faut raccrocher et appeler le banquier.

➤ **L'arnaque au faux support technique** qui va se présenter comme un pop-up Microsoft ou autre lorsque la victime est sur internet pour lui soutirer de l'argent en prenant le contrôle de la machine, en lui installant des logiciels ou abonnements payants ou encore en accédant à ses comptes bancaires. Il faut se prémunir en activant le pare-feu et en tenant à jour l'antivirus<sup>1</sup>, en évitant les sites non sûrs ou illégitimes et les programmes piratés.

➤ **Le Ransomware / rançongiciel** est un logiciel malveillant ou un virus qui bloque l'accès à l'ordinateur ou ses fichiers et « promet » le déblocage contre une rançon. Ceux-ci sont véhiculés par des courriels et leurs pièces jointes, il ne faut pas cliquer sur les liens. Il faut isoler les équipements touchés, ne pas payer la rançon. Seule la pratique des sauvegardes régulières permet de faire face à ce type d'agression.

➤ **L'escroquerie à l'enfant qui a un problème avec son téléphone.** C'est un message en provenance d'un numéro inconnu ou WhatsApp qui vise à tromper les parents dans le but de leur dérober de l'argent.





» Ne pas répondre, contacter l'enfant sur son n° de téléphone ou tout autre moyen de contact habituel. Ne jamais envoyer d'argent sans être en contact avec son enfant.

» **Et encore et encore...** Vous êtes contactés par des sites qui imitent des sites officiels où il y a juste à cliquer pour accéder, ou bien un site qui ne devrait pas connaître votre 06 vous adresse un sms. Il faut toujours vérifier la présence du <https://>

Il faut prendre conscience que le mail que nous échangeons avec un tiers n'est pas sécurisé, il est comparable à une simple carte postale, et comme elle il peut être lu, détourné et ses informations exploitées.

Ces mails, les faux liens, les clés USB, le Wifi public, les plateformes mal sécurisées, les logiciels non mis à jour, les appareils connectés, les attaques par rebond<sup>2</sup> sont des vecteurs d'intrusion usuels.

#### Alors, que faire pour se protéger :

La méfiance et la prudence vous ont convaincu d'être bien équipés en matière de sauvegardes, antivirus, firewall, mises à jour et patch, sans oublier la protection des smartphones mais la conférencière met en garde sur la qualité et la quantité des mots de passe.

Ceux-ci doivent être nombreux et puissants<sup>3</sup>.

Il faut un mot de passe par site sensible.

Il faut en changer souvent, d'une à trois fois par an.

La solution fortement conseillée est l'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe<sup>4</sup>.

#### Que faire en cas d'attaque :

- » **Isoler** le poste infecté du réseau mais ne pas l'éteindre.
- » **Confiner** en quarantaine le poste et les supports amovibles.
- » **Conserver** les journaux d'activité, docs, emails, fichiers, copie des supports/acquisition mémoire vive.
- » **Communiquer** auprès des contacts, de la famille pour éviter le sur-incident.
- » **Porter plainte** auprès de la police nationale ou de la gendarmerie et sur THESEE pour les plaintes en ligne<sup>5</sup>.

#### Pour approfondir le sujet, vous pouvez consulter les sites officiels :

##### » **Cyber Malveillance**

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

##### » **ANSSI, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information**

<https://cyber.gouv.fr/>

Un grand merci à **Nathalie MALICET** pour ces éclairages et conseils très utiles.

*Jean Pierre GRAMET et Dominique SOULES*

(1) NE PAS SE SATISFAIRE DES VERSIONS GRATUITES

(2) SUPPLY CHAIN, HÉBERGEUR

(3) 18 CARACTÈRES EST UN BON CHOIX

(4) LOCKSELF A ÉTÉ CITÉ PAR LA CONFÉRENCIÈRE

(5) [HTTPS://WWW.MASECURITE.INTERIEUR.GOUV.FR/DEMARCHES-EN-LIGNE/PLAINTE-EN-LIGNE-ARNAQUES-INTERNET-THESEE](https://WWW.MASECURITE.INTERIEUR.GOUV.FR/DEMARCHES-EN-LIGNE/PLAINTE-EN-LIGNE-ARNAQUES-INTERNET-THESEE)



# LE COIN BIBLIOTHÈQUE

PAR ROGER LAURENT

*Dans notre pays, la déforestation sévit. Malgré cela la surproduction ne s'arrête pas. Nous parlons des livres.*

*Les éditeurs sont évidemment les premiers responsables mais il serait bon de s'intéresser aussi aux écrivains dont certains passent carrément les bornes en publiant un livre tous les ans. Et même en plus, parfois de gros volumes.*

*Pour éviter cette hémorragie, il faudrait une loi pour imposer que sur la couverture de chaque livre, soit mentionnée « l'empreinte forêt » de l'écrivain, comme avec le carbone. Savoir que l'auteur du livre que vous vous apprêtez à acheter en est à plusieurs milliers d'arbres transformés en pâte à papier, pourrait vous amener à choisir un autre écrivain moins dispendieux...*



## LA RELIGION WOKE

JEAN-FRANÇOIS BRAUNSTEIN  
EDITIONS GRASSET

Jean-François Braunstein

LA  
RELIGION  
WOKE

Grasset

Une vague de folie et d'intolérance submerge le monde occidental. Venue des universités américaines, la religion woke, la religion des « éveillés », emporte tout sur son passage : universités, écoles et lycées, entreprises, médias et culture.

Au nom de la lutte contre les discriminations, elle enseigne des vérités pour le moins inédites. La « théorie du genre » professe que sexe et corps n'existent pas et que seule compte la conscience. La « théorie critique de la race » affirme que tous les Blancs sont racistes mais qu'aucun « racisé » ne l'est. L'« épistémologie du point de vue » soutient que tout savoir est «situé» et qu'il n'y a pas de science objective, même pas les sciences dures. Le but des wokes : « déconstruire » tout l'héritage culturel et scientifique d'un



>> Occident accusé d'être «systématiquement» sexiste, raciste et colonialiste. Ces croyances sont redoutables pour nos sociétés dirigées par des élites issues des universités et vivant dans un monde virtuel.

« Woke » veut dire « éveillé », c'est-à-dire vigilant, conscient des injustices à combattre, actif dans les luttes contre les dominations. Le terme s'est diffusé dans les années 2010 pour désigner les nouveaux mouvements militants émergeant des campus universitaires américains. Arrivé en France vers 2020, le vocable n'a cessé de se propager. Au premier abord, cette vague politique paraît désireuse de justice et d'égalité. Refuser les discriminations selon les genres, combattre l'héritage esclavagiste, dénoncer les méfaits des phobies... qui serait contre ?

Pour le philosophe Jean-François Braunstein, professeur émérite de philosophie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, au-tour notamment de *La Philosophie devenue folle* (Grasset, 2018), ce mouvement n'est ni une mode politique ni une idéologie, mais bien, à proprement parler, une religion. L'affirmation surprend. Pourtant, les analyses précises qu'il développe dans *La Religion woke*, fondées sur une vaste documentation de première main, montrent que

cette thèse ne manque pas d'arguments forts.

Pourquoi nommer religion cette effervescence multi-forme ? D'abord à cause de son déni du corps, de son refus de la réalité physique et de ses limites. En effet, l'idéal d'une « fluidité » des genres opposée aux identités stables (par exemple chez Judith Butler), la croyance qu'il suffit de déclarer ce qu'on désire être pour le devenir suppose une puissance de l'esprit supérieure aux contraintes de la nature. « *Nos consciences fabriquent le monde.* » L'organique, voilà l'ennemi.

Qu'il soit une idéologie religieuse, politique ou sectaire, ce mouvement est éminemment dangereux puisqu'il vise à détruire toute possibilité de connaissance objective et qu'il risque de conduire notre civilisation occidentale à une incroyable régression scientifique et technique. Pour résister aux wokes, il faudrait simplement un minimum de courage, celui de s'élever contre leurs propositions aberrantes ou abjectes, de « juste dire non à la révolution woke».

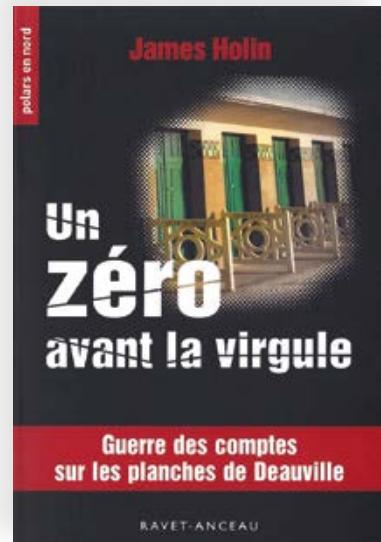
Un essai choc et salutaire que je recommande.

**Jean-Charles LACHESNAIS**

## UN ZÉRO AVANT LA VIRGULE.

**JAMES HOLIN.**  
RAVET-ANCEAU

À Deauville le festival du film américain ouvre bientôt ses portes. Cinéphiles, stars et politiques préparent ce rendez-vous incontournable. Pourtant, le capitaine Arnaud Serano n'a pas la tête aux réjouissances. Il enquête sur l'assassinat par empoisonnement de Jean-Guy Bougival, comptable du musée de la Sculpture contemporaine. Un meurtre qui a lieu alors que les finances de l'établissement sont contrôlées par Eglantine de Tournevire, magistrate à la Cour des comptes. Simple coïncidence ? Peu à peu, la jeune femme sort le nez des chiffres et se prend au jeu de l'enquête aux côtés du capitaine. Sur le tapis rouge du festival s'étaient ambitions, magouilles et trahisons. Pour Eglantine et Arnaud, les mauvais comptes font les bons ennemis.



James HOLIN est né à Paris mais sa profession l'a mené aux quatre coins du monde. Après *Sacré temps de chien*, un premier roman très remarqué, il met en lumière Deauville dans son nouveau polar. Strass, paillettes et intrigue politico-financière au menu.

Un polar très captivant

**Brice BENMOUSSA**

LAURE  
MURAT

PROUST,  
ROMAN FAMILIAL

# PRIX MÉDICIS ESSAI 2023

Robert Laffont

## PROUST, ROMAN FAMILIAL.

LAURE MURAT  
ROBERT LAFFONT

Un jour, traversant le parc Monceau, Laure Murat entend dans son dos, quelqu'un qui la hèle : « Princesse ! ». Elle se retourne, se croyant reconnue et comprend que ce n'est pas à elle qu'on s'adresse : ce n'est qu'un paisible promeneur qui rappelle sa chienne. Cette scène remonte à quelques années et Laure Murat la raconte avec beaucoup de drôlerie dans son dernier livre.

Son réflexe peut se comprendre car celle qui est aujourd'hui professeure de littérature à l'Université de Californie à Los Angeles -- la fameuse UCLA --, celle qui est connue pour ses essais, est bel et bien une authentique « princesse » et même plutôt deux fois qu'une puisque son père, Napoléon Murat est issu de la noblesse d'Empire tandis que sa mère, Inès de Luynes appartient à la noblesse d'Ancien Régime.

C'est dans ce milieu très aristocratique que la jeune Laure a grandi. Malgré son entourage proche, un père, grand lettré et aussi producteur de plusieurs films de Louis Malle, une mère, historienne et biographe, plus elle gagne en âge plus elle peine à se sentir à sa place dans ce microcosme aristocratique, certes aimable, sans aspérités et donc harmonieux mais qu'elle ressent comme fermé, oisif et vide. Et dont la caractéristique principale est d'être constamment en représentation. C'est un jeu de rôle permanent, souligne-t-elle. Dans la moindre de ses actions, en remerciant un serveur, en saluant une connaissance, en se montrant affable ou distant, un aristocrate jouera l'aristocrate. L'aristocrate est par excellence quelqu'un qui, en toutes circonstances, ne doit pas oublier qu'il est un aristocrate.

Vers l'âge de vingt ans, elle décide de se plonger dans la lecture de *À la recherche du temps perdu*. Toute son adolescence, raconte-t-elle, elle avait entendu parler des personnages de la Recherche. Elle était persuadée que ces personnages étaient des oncles ou des cousins qu'elle n'avait pas encore rencontrés dont on rapportait les propos et les bons mots de la même manière qu'on citait les mots d'esprit dans les dîners mondains de personnes réelles desquelles il lui était impossible de les distinguer.

« Limité au surgissement de noms familiers dans le cadre d'un roman, le trouble de ma lecture serait resté anecdotique, écrit Laure Murat. Mais le plus sidérant, c'était que toutes les scènes lues où l'aristocratie entrait en jeu étaient infiniment plus vivantes que les scènes vécues dont j'avais été le témoin, comme si Proust élaborait sous mes yeux le mode d'emploi des créatures que nous étions. Il mettait en mots et en paragraphes intelligibles ce qui se mouvait sous mes yeux depuis que j'étais née.

« Ce fut un choc. Car, pour la première fois, la forme proustienne donnait du sens à la vacuité de la forme aristocratique. Le texte suppléait le vide, le roman prenait en charge le néant et la futilité d'un monde qui croyait posséder la clé de son royaume ; la littérature apportait consistance, densité et épaisseur là où ne régnaient qu'une pantomime sans enjeu et une suite des scènes chic dépourvues de chair et d'intérêt. En dévoilant les arcanes du milieu où j'étais née, Proust donnait enfin corps et relief à tout ce qui m'entourait et dont je n'avais eu jusque-là qu'une perception floue, indécise. Sa mise au point me rendait la vue sur l'intégralité du paysage... »

« Je dois à Marcel Proust, cette consolation immense d'avoir dévoilé cette vérité-là de mes origines grâce à la littérature, tellement plus exacte et irréfragable, que l'Histoire. C'est une dette inouïe que je n'ai jamais eue et ne pourrai jamais avoir envers aucun autre auteur.

Cette dette est d'autant plus solide que Proust, attaché par vocation à la forme et passionné lui-même par les rituels, y





*compris protocolaires, n'entreprend pas une attaque frontale contre l'aristocratie, pas plus qu'il ne dresse contre la société le réquisitoire d'un mondain déçu ou frustré. Sa critique n'en est bien sûr que plus efficace.*

Sa lecture de *la Recherche*, à laquelle « *on s'attaque comme à une forteresse* » ont permis à Laure Murat de relire le réel sous un autre jour, explique-t-elle et de découvrir que lénorme supériorité de Proust par rapport à une « *classe sociale infatuada et inculte* » lui a révélé la plus libératoire des identifications symboliques qui serait d'ailleurs confirmée lors de ses relectures : les gens qu'elle croisait chaque jour étaient, *stricto sensu*, des personnages de l'écrivain. Et ce qui achevait de l'en convaincre, ajoute-t-elle, c'est qu'ils ne s'en rendaient même pas compte.

Ce qui est fascinant dans ce que raconte Laure Murat, c'est la façon dont la réalité s'enchevêtre à la fiction proustienne. N'oublions pas que Proust fut reçu à l'hôtel Murat, par son arrière-grand-mère Cécile Ney d'Elchingen qui se rappelait de lui des années plus tard : « *Ah oui, ce petit journaliste que je mettais en bout de table...* »

Mais, explique Laure Murat, en arrachant un à un les masques de la légende, Proust ne l'a pas seulement délivrée des poncifs et autres platiitudes attachées à la noblesse pour y substituer sens et profondeur, il a provoqué en elle un deuxième bouleversement en prenant, le premier, « l'homosexualité au sérieux ». Or l'homosexualité – la sienne – est précisément ce qui a provoqué sa rupture définitive avec sa famille. Et elle évoque à cette occasion la personnalité de sa mère avec laquelle, dit-elle, tout dialogue était impossible. Sa mère était la fille aînée du duc de Luynes. Étant l'aînée, elle était symboliquement le garçon. Sauf qu'étant fille, elle était privée du vrai droit d'aînesse et elle avait une haute conscience de cette place en porte-à-faux, à la fois supérieure et manquée. Pour elle, sa fille, ne peut donc qu'être « une fille perdue ». Or, à en

croire Proust, l'aristocratie compte des personnes homosexuelles qui sont admises dans son cercle, mais la jeune Laure avait oublié la loi de l'injonction au silence, cette loi qui permet à la fois de conforter le pouvoir de ceux qui établissent la norme, et d'astreindre à l'intériorisation du stigmate et à la honte toutes celles et tous ceux qui y contreviennent. C'était là la faute suprême.

À 19 ans, elle quitte sa famille pour devenir journaliste dans une revue d'art. Son parcours ensuite serait plutôt atypique. Même si elle a consacré sa thèse de l'École des Hautes Études en sciences sociales au « troisième sexe » sans être passée par l'université, elle devient professeure et s'intéresse à la littérature mais aussi à l'histoire, en écrivant des essais inclassables.

Lauréate du prix Médicis essai 2023, Laure Murat n'a pas écrit sur Proust pour écorner le mythe mais pour rectifier une erreur de perspective, l'erreur qui tient *La Recherche* pour une apologie de l'aristocratie. C'est exactement le contraire, assure-t-elle, *La Recherche* est une satire, un décodage de ce monde, la plus impitoyable des mises à nu. *La Recherche* n'est pas davantage un roman historique, c'est-à-dire un roman dont les faits historiques dictent le décor et l'intrigue et qui aurait pour but de mêler dans le pacte de lecture, la relation d'une aventure à partir d'événements avérés.

*Proust, roman familial* est un livre singulier pour ne pas dire hybride, tout à la fois autobiographie, critique littéraire, manuel d'histoire. Pour autant, il ne peut pas ne pas parler à chaque lecteur, à chaque lectrice car ce que révèle avec force ce livre érudit, élégant et sans acrimonie aucune, c'est le formidable pouvoir émancipateur de la littérature.

Roger LAURENT



## LES SUGGESTIONS **GOURMANDES**

de France Rapetti



### **LE RESTAURANT BENOÎT**

20 rue St Martin  
75004 PARIS

Le RESTAURANT BENOÎT complète les adresses bistrotières d'Alain Ducasse à Paris, quoique.... avec une ambition un peu supérieure concrétisée par l'obtention d'une étoile au guide rouge (mais tarif abordable).

Pur bistrot parisien des Halles : carrelages, boiseries, banquettes de velours rouge, cuivres, vitres de verre gravées, colonnes en faux marbre, atmosphère chaleureuse et feutrée. Vous trouverez toutes nos belles spécialités françaises entre-autre, sur la table.

Et Mesdames le chef est une cheffe FABIENNE EYMARD, elle a travaillé au BENOIT N.Y et chez TAILLEVENT (2 étoiles) avec Alain Soliveres.

Belle adresse de fête !  
Bon appétit bien sûr

Ps : pour ma part, j'aime une table au premier étage (plus intime) près d'une fenêtre.



# POUR SOURIRE OU... RÉFLÉCHIR

## CONNAISSEZ-VOUS L'ORIGINE DE CES EXPRESSIONS ?

Mettons les points sur les "i", "se tenir à carreau" : la langue française fourmille d'expressions imagées et colorées à tel point qu'on en oublie parfois leur origine.

Vous ne vous en rendez peut-être plus compte mais, il ne se passe pas une journée sans que vous ayiez eu recours à une expression imagée : "avoir (quelque chose) sur le bout de la langue", "poser un lapin", "avoir les yeux plus gros que le ventre" ...

Des expressions très populaires pour certaines, moins connues pour d'autres. Elles ont, dans tous les cas, l'avantage de résumer une situation en quelques mots, tout en ajoutant une petite touche d'humour. Ce qui n'est pas pour nous déplaire.

Plongeons dans le passé pour découvrir les origines historiques surprenantes de quelques expressions courantes de la langue française.

**Ça ne mange pas de pain :** quand une décision ne coûte rien, ça ne mange pas de pain ! Cette expression médiévale trouve ses racines dans une époque où le pain était l'aliment de base. À l'époque, prendre une décision sur une dépense qui "ne mangeait pas de pain" voulait dire que cela ne coûtait pas grand-chose pour la famille. Cela n'avait pas d'impact sur l'achat de cet aliment de première nécessité.

**C'est une autre paire de manche :** face à une situation plus complexe, c'est une autre paire de manche. L'origine remonte au XVI<sup>e</sup> siècle et à la mode de l'époque. Lors des tournois, les dames avaient pour coutume de donner une de leur manche à leur chevalier, en gage d'amour. Celui-ci en l'accrochant à sa lance, promettait fidélité. "Une autre paire de manche" pouvait aussi exprimer une infidélité.

**Trier sur le volet :** des choix soigneusement sélectionnés, trier sur le volet. Cette expression a des origines agricoles au Moyen Âge, où pour trier les graines, on utilisait, en guise de tamis, un voile fin appelé "volet". Ainsi était trié les pois et les fèves, de manière méticuleuse.



**Joindre les deux bouts :** lorsque le budget peine, il devient difficile de joindre les deux bouts. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la collerette, appelée "la fraise" en raison de sa forme, était à la mode parmi les nobles et les bourgeois. Sa taille reflétait la réussite et la richesse de celui qui la portait. Lors des banquets, les serviettes de table étaient parfois trop petites à cause des fraises démesurées de certains nobles, les empêchant ainsi de "joindre les deux bouts".

**C'est là que le bât blesse :** identifier l'origine d'un problème, c'est là que le bât blesse. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'expression "le bât blesse" trouve ses origines dans la pratique consistant à attacher un "bât" sur le dos des animaux de somme, tels que le mulet, le cheval, le bœuf, le yak ou le chameau. Lorsque le bât était surchargé, il provoquait des plaies douloureuses par frottement sur la peau des animaux, donnant lieu à l'expression.

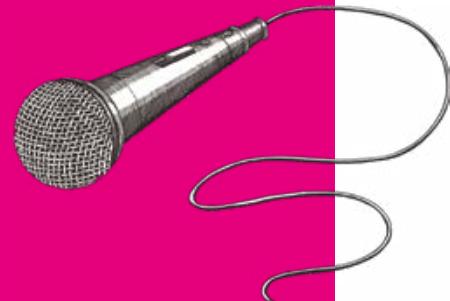
*Envoyé par Michèle RAHIER*

# LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA

*Nous vous proposons une série d'interviews avec les grandes personnalités de l'histoire, de la littérature et de la philosophie avec des brins d'humour, de sensibilité et de dérision. Adaptés à notre approche contemporaine.*

*Tirés du livre de Jean-Marc Sylvestre « Les grands entretiens de l'histoire » (Editeur Saint-Simon).*

*Ces entretiens sont publiés avec l'autorisation de l'auteur qui nous a livré un fichier de 20 entretiens. Nous en avons sélectionné 10 et nous livrerons un entretien par publication.*



## TROISIÈME INTERVIEW

### COCO CHANEL (1883-1971)... ETC.

*Gabrielle Chanel restera une icône de la mode et de la haute couture. Née, le 19/08/1883 à Saumur, d'une mère couturière et d'un père vendeur ambulant, elle est placée en orphelinat à l'âge de douze ans, à la mort de sa mère.*

*Son père délaissera alors le foyer familial. C'est sûrement au milieu des sœurs et de la religion qu'elle trouve*

*son inspiration classique, ses couleurs de prédilection, le blanc et le noir et les damiers qui orneront chacune de ses collections. Pourtant, la créatrice restera très secrète, voire un peu mensongère sur cette enfance modeste. La jeune femme avait en tout cas des rêves de grandeur et s'en est allée à 18 ans hors de sa campagne. Au gré des rencontres, Gabrielle se familiarise avec la haute société, monte à Paris un cabinet de couture, ouvre une deuxième boutique à Deauville, puis à Biarritz... Le succès est au rendez-vous, la différence de style de la Dame aux camélia séduit, ainsi que son personnage, qui devient de plus en plus exigeant voire arrogant.*

*Elle meurt à 87 ans, le 10/01/1971 dans la suite du Ritz à Paris qu'elle aura occupée pendant plus de trente ans.*

**Mademoiselle, comme c'est l'usage de vous appeler, bonjour. On vous avait vue chanter**

**« Qui a vu Coco dans l'Trocadéro » à vos tout débuts, du temps où vous vous essayiez au music-hall, vous aviez alors 18 ans. Ça n'était pas des plus chics, dites-moi chère Gabrielle... Vous vouliez absolument être célèbre ?**

Vous n'avez pas tout à fait raison... Je ne cherchais pas la célébrité, seulement à accomplir un destin que je savais hors du commun. En réalité, c'est mon père qui aimait m'appeler Coco. Je l'ai effectivement repris sur scène avec cette chanson, c'était donc un hommage... Mais ce surnom a fait en partie mon histoire ! Lui traversera des générations, la chanson, beaucoup moins... De toute façon avec ma voix, je n'aurai jamais fait une grande carrière.

**Pourtant, lors de ce radio-crochet, vous avez été repérée et séduite par un officier, Étienne BALSAN, qui vous a amenée dans sa propriété de Compiègne, au milieu des chevaux et des gens de la haute société.**

**Vous avez à la fois appris les codes et les avez bouleversés par les tenues que vous portiez, confectionnées par vos soins. Chapeaux, pantalons jodhpur, polos...**

**Et surtout ça a marché : vous avez impressionné les dames de l'aristocratie lors d'événements hippiques et elles sont devenues vos premières clientes.**

Les corsets et les crinolines, c'est peut-être beau, féminin,

mais peu commode pour la vie de tous les jours et l'hyperactive que j'ai pu être. Alors, je me suis servie dans le vestiaire des hommes, j'y ai trouvé beaucoup d'idées et j'avais du goût pour les féminiser, donc ça a plu. Il me fallait surtout franchir les interdits, les qu'en-dira-t-on. La première fois que j'ai osé enfiler un pantalon ou que j'ai coupé court mes cheveux par exemple...

Fort heureusement, je m'en fichais !

**Vous vous êtes installée boulevard Malesherbes en 1909, puis rue Cambon. Soit le luxe était véritablement dans vos gênes, soit pour une provinciale, vous vous êtes très vite intégrée à la vie parisienne !**

L'un ne va pas sans l'autre. Quand je suis montée à Paris, j'ai vu que c'était là où les choses se faisaient. Qu'il fallait fréquenter les endroits hype, fancy, comme on dit aujourd'hui. Ce n'était pas encore le Costes, c'était Maxim's, c'était Le Ritz. Là où les gens se rencontraient, d'où les tendances partaient, aussi. Comme vous le savez, mes relations m'ont aidée à ouvrir mon magasin de modiste dans la capitale. Mon premier atelier était une ancienne garçonnière, ça n'est pas des plus chics, vous voyez. Elle appartenait à ce Monsieur Balsan, qui m'avait extirpée de ma province pour m'amener au milieu de son élevage de chevaux, à Compiègne. Je m'y suis tellement ennuyée là-bas ! Mais enfin, j'y ai trouvé l'inspiration, la vocation et la possibilité de venir à Paris exprimer mon art. Je lui dois beaucoup.





**Et le succès est venu...**

**Avez-vous le sentiment d'avoir participé à la libération de la femme ?**

Peu à peu, les bourgeois ont-elles aussi réalisé que ça ne servait à rien d'être engoncées à longueur de journée, qu'elles pouvaient être plus à l'aise dans une tenue plus simple, mais avec du style et de l'élegance. C'était toute ma problématique. La bandoulière que j'ai pu inventer, la fameuse chainette du 2.55, c'est précisément pour ça : être libre de ses mouvements sans perdre son sac, ce qui pouvait m'arriver quelquefois ! Le vêtement en dit beaucoup de la personne et de sa condition, vous savez. A l'époque, les femmes pouvaient être exclues de la vie sociale, il était mal vu de porter certaines tenues, déjà... Oui j'ai voulu la libérer, vestimentairement du moins, mais pas à n'importe quel prix !

Les minijupes ou les jeans, j'ai toujours trouvé ça cheap ! Aujourd'hui, je regarde avec affliction vos débats actuels. Par exemple, le burkini. Toute cette polémique à cause d'un vêtement est ridicule. Moi voyez-vous, j'ai rendu célèbre le pyjama, celui pour aller à la plage ou en soirée. A Deauville, à Cannes ou à Antibes, nous organisions même des concours de pyjamas de plage ou de soirée. C'était le chic estival.

Regardez ce que vous en avez fait, un vulgaire habit de nuit ! Je n'ai jamais considéré la diminution de la taille des vêtements comme un signe de progrès. Le style oui, le choix, le bon goût. Les femmes sont fortes quand elles sont féminines. Or, la féminité est aussi subjective, ce n'est pas seulement ce que l'on montre, ce que l'on porte. L'allure et le style définissent une femme. Je veux juste que chacune puisse disposer de son corps, de ce qu'elle veut montrer, de ce qui est beau à montrer. Ce qui fait peur avec le burkini, c'est qu'il évoque un modèle social et politique non européen. Et comme souvent, l'inconnu effraie. Mais je m'éloigne...

**À l'époque, vous étiez quelque peu réactionnaire. Quand vous avez rouvert votre atelier de couture après-guerre, vous n'avez pas suivi la vague de Christian Dior et du newlook qui mettait beaucoup plus en avant le corps des femmes.**

Il ne le mettait pas du tout plus en avant, il l'engonçait une fois encore ! Corset et taille de guêpe, non merci ! Voilà tous mes efforts réduits à néant ! C'est ce qui m'a fait sortir de ma campagne suisse et m'a donné l'envie de réussir à nouveau. De là est né le tailleur, qui a redonné à la femme son élégance dans un vêtement fonctionnel.

**Justement, parlons politique. Vous le savez, vous avez été accusée de collaboration pendant l'Occupation. Déjà parce que vous êtes restée séjourner au Ritz au milieu des dignitaires allemands, pour qui vous auriez effectué des missions d'espionnage grâce à vos nombreuses relations. D'ailleurs, vous seriez tombée amoureuse de cet officier allemand que vous avez suivi à Lausanne après la guerre. Le Ritz, les strass, les peoples, ça rapproche tant que ça ?**

Je ne vous permets pas ! Écoutez, je ne vous répondrai pas sur ce point. Aujourd'hui, vous aimez tout savoir, avec vos réseaux sociaux, Twitter et autres.

Mon époque était bien différente, c'était très bien ainsi.

**Vous êtes un mythe qui gardera alors une part de mystère... Parlez-nous plutôt de cet Arthur Capel, votre grand amour, décédé tragiquement. Qu'avait-il de particulier ? Vous le surnommez « Boy », devenu aujourd'hui un de vos sacs, lancé en 2011 avec succès, c'est un bel hommage...**

Karl Lagerfeld a magnifiquement perpétré le mythe Chanel et ses icônes. Ce sac nommé Boy est le parfait reflet de

Capel : robuste mais simple, élégant et moderne, tout le monde se l'arrache, comme mon bel Arthur... Ce fut le seul pour moi qui eut vraiment de l'importance.

Il a cru en moi, c'est la plus belle preuve d'amour qui soit. Lui et son ami Belsan m'ont aidée quand je suis arrivée à Paris.

**Ça ne vous dérangeait pas d'être une femme entretenue ?**

Entretenue, certainement pas ! Capel m'a aidé financièrement c'est vrai, mais je l'ai remboursé jusqu'au dernier franc ! C'était un prêt, en somme. Vous devriez plutôt me dire que j'étais une vraie femme d'affaires. J'ai racheté des cabinets de mode spécialisés qui pouvaient m'aider dans ma couture afin de réaliser des synergies comme vous dites dans votre jargon. J'ai eu jusqu'à 4 000 ouvrières avant la Seconde Guerre. Je me suis diversifiée, dans les parfums notamment, j'ai pris des risques. Je suis quand même la première femme à être à l'origine d'une multinationale ! Même Marilyn Monroe me doit une partie de sa notoriété, elle qui avait déclaré ne porter que du Chanel n° 5 au lit. Elle savait entretenir les fantasmes, celle-ci...



**Alors, de votre point de vue de femme d'affaires, comment jugez-vous la transformation du secteur du luxe ? Les Arnault, Pinault et autres vous font-ils peur ?**

Je suis contente qu'ils soient français, mon côté chauvin sans doute. Ils ne me font pas peur, mais les grands groupes, ce n'est pas ma tasse de thé. Ils font le plus facile, ce ne sont pas eux qui ont inventé un style. Je ne suis pas peu fière que la maison Chanel ait gardé son indépendance, son originalité. Je n'aurais jamais cru, en installant ma boutique rue Cambon en 1910, que mon style allait faire le tour de la Planète et que j'allais voir des Chinoises arborer mes sautoirs de perles et se disputer mes sacs.

Mais quelque part, j'ai le sentiment amer que nous sommes en train de perdre du prestige, les genres s'uniformisent et on se dirige tout droit vers la mort du style. Chanel est resté indépendant et appartient aujourd'hui encore aux Wertheimer,

une grande famille d'industriels du XXe siècle qui m'a aidée à sortir ma ligne de parfum et ce célèbre n° 5. Ça n'a pas toujours été le grand amour entre eux et moi... Que voulez-vous, je n'ai pas eu d'enfant et n'avais pas de famille à qui transmettre... Chanel est sûrement la plus belle maison de couture, encore aujourd'hui, je n'ai pas peur de le dire. La légende ne s'arrêtera pas de sitôt.

**Vous êtes particulièrement fière, voire prétentieuse. Est-ce une qualité nécessaire à quelqu'un qui veut réussir selon vous ?**

Sans ambition, on ne va nulle part. Je pense que les jeunes d'aujourd'hui manquent cruellement de confiance en eux. Ça se voit sur leur travail, sur leurs envies. Mais je ne vais pas vous faire le coup du « c'était mieux avant » au risque de passer pour une vieille dame hostile à toute modernité. Je dois retourner travailler à ma nouvelle collection... je terminerai donc cet entretien par une des phrases que j'ai pu prononcer et qui résume parfaitement mon destin et ma pensée : « Si vous êtes né sans ailes, ne faites rien pour les empêcher de pousser. »

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

- L'ALLURE DE CHANEL, PAUL MORAND, PARIS, « FOLIO », GALLIMARD, 1976.
- COCO CHANEL, HENRY GIDEL, PARIS, FLAMMARION, 2000.
- CHANEL, DANIELLE BOTT, FABIEN SARAZIN, PARIS, RAMSAY, 2007



# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 21 MARS 2024



De nombreux adhérents d'ECR Paris Île-de-France ont eu plaisir à se retrouver le jeudi 21 mars 2024 au matin, dans les salons de la Maison des polytechniciens (Hôtel de Pouplry).

Le quorum était atteint pour les deux assemblées par les présents et les représentés qui ont connu un record de participation.

Notre Présidente Michèle RAHIER a d'abord déroulé une assemblée générale à majorité particulière, dans le but de modifier les statuts de notre association. Avec l'accroissement du nombre d'adhérents et le développement des activités de l'association, il apparaissait souhaitable en effet de pouvoir augmenter le nombre des membres du conseil d'administration et de réduire le quorum des assemblées générales à majorité particulière. Les nouveaux statuts prévoient ainsi que le quorum pour les assemblées générales à majorité particulière soit abaissé à 10 % des membres inscrits, au lieu de 25 %, et que le conseil d'administration soit composé au maximum de 16 membres, au lieu de 12.

Michèle RAHIER a ensuite présidé l'assemblée générale ordinaire, avec le rapport moral, le rapport financier sur les comptes au 31 décembre 2023 et le rapport des censeurs. Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité des adhérents présents et des représentés.

Michèle RAHIER a évoqué la bonne santé et la vitalité de l'association en 2023 avec l'organisation

de 18 évènements (2 voyages, 5 visioconférences, 3 soirées théâtre, 4 visites musée, 2 conférences, l'assemblée et le galette des rois) qui ont rassemblé environ 470 participants.

Les effectifs de l'association ont continué à progresser, avec 555 adhérents au 31 décembre 2023, contre 522 l'année précédente soit une augmentation de 6.3%, avec 87 nouvelles adhésions enregistrées et 52 démissions principalement dues à des décès et des départs en province, ou à l'âge avancé de certains adhérents.

Michèle RAHIER a insisté sur le rôle de l'association, par la participation de certains de ses membres aux conseils d'administration de la CAVEC, de la Fédération ECR et de la CNRPL, par la publication du Lien et sa large diffusion, et par la participation à des actions citoyennes et intergénérationnelles, comme ALLO IMPOT et le coaching mémoire.

Michèle RAHIER a indiqué les éléments essentiels de la « feuille de route » pour 2024 : poursuivre le développement de notre association, de ses activités culturelles et récréatives, mais aussi :

- > défendre nos intérêts sur les réformes qui se profilent : fiscalité, évolution de nos régimes de retraite et de nos caisses de retraite,
- > mettre à la disposition de nos retraités l'information indispensable pour leur permettre, face au déferlement des communications de toutes





sortes, de rétablir un certain nombre de vérités fondamentales sur les changements qui s'annoncent, par l'organisation de conférences, la mise en place de documents sur le site, l'envoi de mails ou de newsletters,

- promouvoir le dossier patrimonial du retraité expert-comptable encore insuffisamment connu et utilisé,
- apporter à nos adhérents toute information leur permettant de bien comprendre et appréhender les dispositions et les enjeux des contrats complémentaires santé qui leur sont offerts (documentation sur le site),
- faciliter l'accès à notre NOUVEAU SITE « ECR-paris.fr », plus simple et plus convivial.

#### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Six postes étaient à pourvoir, avec quatre demandes de renouvellement : Jacques LECONTE, Jean Pierre MONNOT, Michèle RAHIER et Michelle RONDOT et deux nouvelles candidatures : Christine LANTY et Arlette PATIN

Après dépouillement du scrutin, les 6 candidats ont été élus à l'unanimité.

#### **ELECTION DE NOUVEAUX CENSEURS :**

Michèle RAHIER a remercié MM. Philippe DAHINGER et Dominique SOULES pour la constructive exécution de leur mission. Leurs mandats de censeurs étaient venus à expiration. MM. Dominique SOULES et Laurent BENEDICT se sont portés candidats et ont été élus à l'unanimité.

#### **INTERVENTIONS :**

Michèle RAHIER a ensuite présenté les excuses de notre Past-président, Alain ROLLAND, maintenant président de la Fédération nationale ECR, retenu par une réunion importante à la CAVEC et a donné lecture de son message présentant un tour d'horizon de l'actualité de la CAVEC. Alain ROLLAND nous indique que la CAVEC se porte bien, les réserves se sont accrues de 7 % (88 millions d'€) malgré une provision de 28 M€, en raison de la baisse du marché immobilier. La retraite de base a été revalorisée de 5,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et la retraite complémentaire de

6,14 %. Il convient toutefois de rester très vigilant, notamment sur la mise en application de la réforme de l'assiette des cotisations sociales des travailleurs indépendants, et de la réforme des régimes de retraite, et sur l'introduction de la parentalité, les modifications du Cumul Emploi **retraite** ou encore le taux de surcote, ce qui nécessite des simulations actuarielles importantes, avec l'objectif de préserver une certaine équité entre les affiliés et les cotisants pour maintenir l'équilibre et la pérennité de notre régime de retraite.

Nous avons eu ensuite le plaisir d'accueillir Monsieur Philippe VINCENT, Président de la compagnie des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre, Vice-président de la compagnie nationale et Monsieur Jean Marie THUMERELLE vice-président du conseil de l'ordre des experts comptables pour la région Paris Île-de-France. Nous avions reçu les excuses de M. Vincent REYNIER Président de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris, et de Madame Virginie ROITMANN, Présidente du Conseil Régional de l'Ordre Paris Île-de-France qui ne pouvaient se joindre à nous.

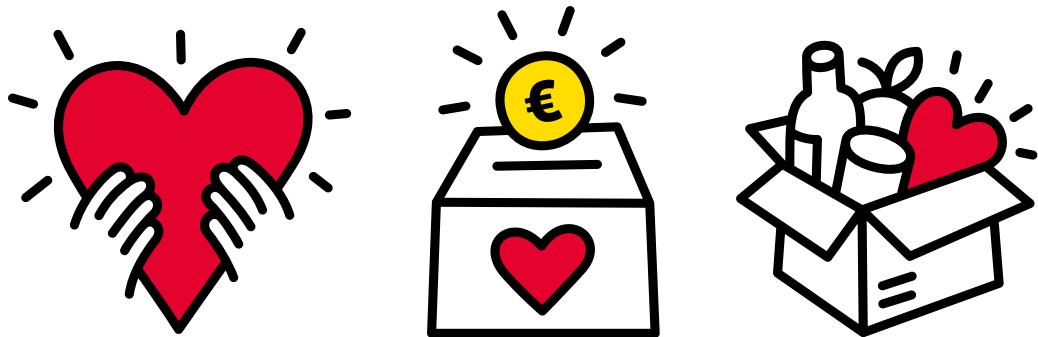
Philippe VINCENT a qualifié les membres de notre association d'«experts comptables en activité perpétuelle» et a remercié chaleureusement ECR pour son rôle au service de la profession. Jean Marie THUMERELLE s'est réjoui de retrouver dans la salle de nombreux confrères qui jouent encore un rôle actif dans le Conseil régional de Paris Île-de-France, notamment au niveau de plusieurs commissions : le Tableau, les litiges, l'arbitrage, ou encore le coaching mémoire. Il a aussi rappelé qu'ECR Paris Île-de-France jouait ainsi un rôle essentiel dans le lien entre les jeunes confrères et l'ensemble de la profession.

A propos des activités de coaching mémoire de l'association, il a été rappelé la très grande utilité de cette aide pour les mémorialistes, qui obtiennent, lorsqu'ils sont « coachés » une note supérieure d'un point en moyenne à celle des candidats non coachés. Les retraités qui le souhaiteraient sont invités à rejoindre l'équipe des coachs et à participer ainsi à cette activité très valorisante.

Après ces interventions, complétées par des échanges avec la salle, Michèle RAHIER a clôturé la réunion en invitant les participants à participer à un apéritif, puis à un déjeuner amical dans les salons de l'hôtel de Poulpry.

**Jean Pierre GRAMET**

# APPEL DU RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES



## LE RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES A BESOIN DE NOUS

Les Banques Alimentaires sont des associations réparties sur l'ensemble du territoire. Il y a 79 associations et la Fédération Française des Banques Alimentaires.

Ces associations fournissent de l'aide alimentaire à plus de 2 millions de bénéficiaires.

Ces associations fonctionnent avec environ 500 salariés mais surtout grâce au concours de plus de 6000 bénévoles et 150000 bénévoles lors de la collecte nationale de fin novembre de chaque année.

Le principe des Banques Alimentaires est de ne rien acheter et de ne rien vendre.

En 2022, elles ont fourni de l'aide alimentaire évalué à 503 millions d'euros pour une dépense monétaire de 45 millions d'€.

Les dons des produits alimentaires viennent de la collecte nationale pour environ 12% ; des dons des industries agroalimentaires, des GMS et des agriculteurs. À ces dons s'ajoute les ressources venant des crédits européens et français pour les épiceries sociales.

Le travail de logisticien des Banques Alimentaires est de récupérer ces marchandises, de les stocker et de les répartir aux plus de 6000 associations partenaires et CCAS chargés de la distribution aux bénéficiaires.

La récente crise sanitaire a mis à l'épreuve ce réseau qui a pu fournir durant toute la période les produits indispensables à ceux qui en avaient besoin.

La gouvernance de chaque Banque Alimentaire repose sur le bénévolat.

Pour fonctionner non seulement le président est important mais le trésorier est un acteur incontournable de la gouvernance.

Nous pouvons apporter, par nos connaissances une aide précieuse à ces 79 associations qui en ont bien besoin. Il y a 80 trésoriers dans ce réseau. Ils ont un mandat de 3 ans renouvelable.

De nombreuses Banques Alimentaires recherchent leur trésorier et c'est pourquoi cet article fait appel à nous pour que nous apportions nos connaissances et notre savoir faire à ce beau réseau des Banques Alimentaires.

Les tâches sont variées et répondent aux besoins de communication financière et fiscale (émission des certificats fiscaux et déclaration) ; constitution des dossiers de subvention ; de demande de dons auprès des mécènes ; de dossier de financement quand c'est nécessaire.

Si vous êtes intéressé par cet engagement, je serais ravi de vous présenter plus avant ce réseau et de vous faire partager un engagement social.

Je compte sur vous, je compte sur nous

**CONTACT : MAX MORTIER, MEMBRE DE ECR  
TRÉSORIER DE LA FFBA  
COURRIEL : MAX.MORTIER@BANQUEALIMENTAIRE.ORG  
PORTABLE : 0676666167**



# AGENDA 2024

## SORTIES CULTURELLES



### GALETTE DES ROIS DANS LE CADRE D'UN DÉJEUNER

LE MARDI 26 JANVIER 2024 À 12H

CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE



### PARIS DE LA MODERNITÉ : 1905-1925 VISIOCONFÉRENCE

LE MARDI 5 MARS 2024 DE 18H30 À 20H

MUSÉE DU PETIT PALAIS



### GUSTAVE MOREAU LE MOYEN AGE RETROUVÉ VISIOCONFÉRENCE

LE MARDI 6 FÉVRIER 2024 DE 18H30 À 20H

MUSÉE GUSTAVE MOREAU



### BRANCUSI VISIOCONFÉRENCE

LE MARDI 23 AVRIL 2024 DE 18H30 À 20H

CENTRE GEORGES POMPIDOU

# VOYAGES



**CROISIÈRE DOLCE VITA  
LE LONG DES CÔTES ITALIENNES**  
(FORMULE PORT DE NICE/PORT DE NICE) CIRCUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS  
DU 24 AU 31 MAI 2024



**WEEK-END D'EXCEPTION EN VENDÉE**  
DU VENDREDI 06 AU  
SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024



**CROISIÈRE DE LA BOURGOGNE À LA CAMARGUE**  
CIRCUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS  
DU 14 AU 21 SEPTEMBRE 2024